

QUESTION ORALE DU GROUPE L'ÉCOLOGIE ENSEMBLE

SESSION DU 17 OCTOBRE 2024

QUESTION ORALE relative au maintien du centre de formation Enedis à Saint-Etienne de Montluc

Exposé des motifs :

L'ancienne « École du gaz » fait partie du paysage de Saint-Étienne-de-Montluc. Créée au début des « trente glorieuses », elle a accueilli et formé de nombreux agents et techniciens de l'ancienne entreprise de service public GDF (Gaz de France) sur le site de la Croix Gaudin. Elle s'est transformée depuis ses débuts jusqu'à regrouper, depuis les modifications statutaires des gestionnaires des réseaux de distribution de gaz et d'électricité en Grdf et Enedis, en un double centre de formation baptisé « Campus de l'énergie ».

Aujourd'hui, elle permet à Enedis de former 2000 stagiaires par an dans le Grand Ouest sur l'aérien et les enjeux liés à l'émergence. En février 2021, Madame la Présidente, vous étiez présente à la Croix Gaudin pour une visite de l'infrastructure où vous avez pu mesurer l'intérêt d'avoir ce site de formations. Au printemps dernier, Enedis, le gestionnaire du réseau de distribution d'électricité en France, a annoncé à ses salariés de Saint-Étienne-de-Montluc son intention de se désengager et de fermer son centre de formation à l'horizon 2027.

Les demandes syndicales de bénéficier de temps et d'études pour maintenir ce centre de formation dans l'Ouest sont restées lettre morte jusqu'à présent.

Il est pourtant essentiel de souligner les besoins en main-d'œuvre dans l'Ouest liés aux enjeux énergétiques notamment avec le développement indispensable des énergies renouvelables et plus particulièrement de l'éolien en mer.

Aujourd'hui, pour le gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, ce sont près de 2000 agents dans la région dont 900 en Loire-Atlantique. Les problématiques de recrutement sont déjà réels, avec la fermeture du centre, elles pourraient s'intensifier alors que le besoin de main d'œuvre, lui-aussi, va augmenter. Il convient par ailleurs d'avoir en tête l'enjeu de tension sur le réseau et celui des interventions en cas de tempête.

Vous-même, dans votre rapport « Industrie d'avenir : accélérer la transformation », vous mentionnez une étude de 2024 qui évalue à « 16 500 le nombre d'emplois qui devront être créés d'ici 2030 pour répondre aux besoins de ces secteurs vitaux pour l'économie régionale. »

Vu l'ensemble de ces considérations, la prise en compte du pacte de Cordemais dont le territoire de Saint-Etienne de Montluc fait partie et en insistant sur les enjeux cruciaux liés au besoin de main-d'œuvre, la Région se doit d'intervenir et de ne pas rester silencieuse face à cette décision.

Aussi, nous vous demandons, Madame la Présidente :

- Comptez-vous intervenir expressément auprès de Monsieur Villedieu, directeur de formation et de professionnalisation d'Enedis et de la direction d'Enedis afin qu'ils reconsidèrent leur décision ?
- Comptez-vous soutenir publiquement ce centre de formation des métiers du gaz existant et réel ?
- Comment comptez-vous articuler cela avec votre proposition de créer « un centre de formation européen des métiers du gaz » dans votre campus virtuel des métiers des énergies durables ?



Lucie Etonno

Conseillère régionale



Sabine Lalande

Conseillère régionale